



ILERI - DÉFENSE

La Chine et la Russie comme insufflateurs d'une nouvelle idée de l'ONU

Barnabé Chalmin - Étudiant en Master 1 à l'ILERI - 26 février 2015



Samantha Powers, représentante permanente des États-Unis auprès du Conseil de sécurité interpellant son homologue russe, Vitali Tchourkine, à la fin d'un des débats portant sur la situation en Crimée, le 14 mars 2014.

La conduite de la nouvelle politique étrangère russe et l'épiphanie de la puissance chinoise, celle-ci ayant compris qu'une puissance globale doit conjuguer hégémonie économique et impulsion décisionnelle politique multilatérale met les Nations Unies au carrefour de son existence. Une réforme profonde de l'organisation n'est pas pour autant nécessaire, du moins dans le sens auquel on l'entend, c'est-à-dire du Conseil de sécurité.

L'Occident affaibli sur de nombreux fronts, tant au niveau de sa sécurité économique que celui de son intégrité voire de sa légitimité n'a plus que pour arme sacrée et juridique aux Nations unies la défense des droits de l'Homme, comme l'a rappelé l'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies et représentante auprès du Conseil de sécurité, Samantha Powers. La Russie a depuis l'arrivée de Poutine mené une politique étrangère imposante, dominée par une doctrine mettant en avant et contre tous les intérêts que la Russie juge primordiaux. La Chine commence également à tirer les bonnes cartes du jeu onusien. Ayant utilisé uniquement cinq fois son droit de veto au Conseil de sécurité depuis 1973, cette dernière s'est opposée déjà quatre fois au processus décisionnel du Conseil depuis le début de la crise syrienne.

À l'initiative du représentant chinois auprès du Conseil, la Chine a organisé une réunion interministérielle aux Nations unies le 23 février dernier. Sous couvert diplomatique d'un échange vouée à la solidarité internationale, la réunion fut très prisée par les États-membres et la République populaire a affirmé sa vision du multilatéralisme, en soulignant son interprétation de la Charte, qui selon elle, met davantage en avant la souveraineté nationale et la non-ingérence que la défense et la promotion des droits de l'Homme. La Chine serait-elle entrain de proposer, à défaut de pouvoir imposer, une nouvelle doctrine aux Nations Unies afin de préparer sa potentielle future hégémonie politique sur la scène multilatérale ?

Créée selon les traditions diplomatiques occidentales, les Nations Unies ont longtemps été dominé par les puissances alliées et infusé aux us et coutumes tant politiques que protocolaires du Quai d'Orsay, du *Foreign Office* ou du Département d'État.

Les autres États-membres, permanents du Conseil ou pas, ont dû s'adapter par manque de force et d'impulsion politique. Aujourd'hui, l'application d'une politique étrangère russe sûre d'elle-même et revendicatrice, conjuguée avec l'arrivée d'une Chine résolue à en finir avec son inaction quasi-neutre des décennies passées vont ébranler les confortables locaux des Nations unies et les habitudes politiques qui s'y sont gangrénées.

Les Nations unies, dont nous fêtons cette année les soixante-dix ans, sont à l'aube de grandes réformes qui auront causé de grands débats entre d'une part l'Occident, attaché à sa propre idée des Nations unies aujourd'hui en vigueur et le camp Russie-Chine, désireux d'insuffler à l'organisation mondiale une nouvelle doctrine. Les points d'accrochage entre les deux camps seront certes nombreux mais tourneront principalement autour des Droits de l'Homme. Acceptés en théorie par les États-membres des Nations unies, les Droits de l'Homme sont parvenus au rang très prisé par les normes de droit international de dogme indiscutable. Cependant, les Droits de l'Homme ne sont qu'une idée politique, donc pouvant être soumis à différentes théories et interprétations selon la Chine et la Russie, et ne méritent donc pas le rang privilégié qu'ils occupent aujourd'hui. La Charte sera au centre des débats portant sur la réforme. La Chine et la Russie ont déjà compris qu'une réforme de l'ONU ne pourra pas passer par une modification ou une ré-écriture de celle-ci (procédure complexe et vouée très probablement à l'échec) mais plutôt sur une nouvelle interprétation de celle-ci, considérée alors comme le garant ultime de la souveraineté étatique. Le tour de force menée par la Chine, qui auparavant brandissait la souveraineté étatique afin de rester sur sa réserve quasi-neutre et qui fait du même principe aujourd'hui son nouveau cheval de bataille diplomatique est la preuve d'une diplomatie chinoise ciselée et résolue.

La réforme des Nations unies ne portera pas sur le Conseil de sécurité, alors que de nombreux États et spécialistes la réclament. Jamais la Russie ou la Chine ne se sont montrées en faveur d'une réforme du Conseil, ni même les États-Unis ou la Grande-Bretagne. Seule la France s'est exprimée clairement sur la question en soutenant l'entrée de l'Allemagne en tant que membre permanent sans droit de veto et a fait la proposition, lors de la 69^{ème} session annuelle de l'Assemblée générale, d'une interdiction de l'usage du veto lorsque le Conseil traite d'une question de crime de guerre ou de crime contre l'Humanité.

Mais cette opposition à toute réforme du Conseil de sécurité de la part de la Chine et de la Russie peut amener à un paradoxe. En effet, ces deux dernières puissances ont toujours souffert de la force d'inertie des P3 (États-Unis, France et Royaume-Uni) sur le Conseil. La politique de la chaise vide menée par l'URSS, articulée avec des oppositions soviétiques fermes aux décisions du Conseil, tant que l'arrivée tardive de la Chine continentale en remplacement de Taïwan (1973) ont servis les intérêts occidentaux sur de nombreux dossiers de politique étrangère, leur laissant le champ libre à des actions légales (ou illégales) mais toujours avec une aura de légitimité devant la schizophrénie russe et le silence chinois qui y perdaient en même temps la leur. Mais aujourd'hui, alors que la Russie veut reconquérir la place qu'elle a occupé sur la scène internationale dans le passé et que la Chine élabore une politique étrangère multilatérale de plus en plus précise et affirmée, l'entêtement de ces puissances à ne même pas aborder la question d'une quelconque réforme du Conseil de sécurité laisse les observateurs interloqués. Comment la Russie et la Chine parviendront-elles à maîtriser le Conseil si se trouvent en face d'eux les P3 et leurs alliés européens, africains ou asiatiques ? La Russie a déjà laissé apparaître une volonté qui à défaut de pouvoir contrôler le Conseil, l'affaiblit et le rend obsolète. La Russie y parvient avec la crise syrienne, en opposant à plusieurs reprises son veto (tout comme la Chine) à toute résolution allant à l'encontre du régime de Bachar Al-Assad et imposant une résolution portant sur la situation humanitaire du pays, un document voué à l'organisation de l'aide aux populations civiles de Syrie et à laquelle les P3 ne pouvaient bien évidemment pas s'opposer, considérant le caractère

humanitaire et neutre du document. En rendant le Conseil inutile, ou au moins en réduisant son champ d'action, la Russie et la Chine parviendront probablement par la suite à réformer l'ensemble du système onusien.

Les Nations unies sont loin d'être mises au ban des changements de notre monde, l'organisation étant même soumise, plus ou moins directement, à ces modifications de la scène internationale. L'équilibre installé à la fin de la Guerre froide a permis aux Nations unies de prendre finalement sa forme la plus aboutie, celle d'une organisation internationale plénipotentiaire, capable de prendre des décisions votées démocratiquement et d'intervenir dans le cadre des Chapitres VI, VII et VIII et de sa Charte. Cet équilibre donnait la part belle à l'Occident qui avait créé les Nations unies à son image mais empêchée par l'ange déchu qu'était le communisme. Cependant, l'heure des changements est venue et de nouvelles puissances, qui auparavant pour diverses raisons étaient restées en arrière des processus décisionnels onusiens, apparaissent ou réapparaissent et sont résolues à mettre à leur profit et au service de leur vision les Nations unies, qui au final n'est qu'une organisation au service de ses États-membres et est donc soumis aux mouvances qui ressortent des concertations de ceux-ci.

Par Barnabé Chalmin

Étudiant en Master 1 de l'ILERI

Membre d'ILERI-Défense

Bibliographie:

- Marie Bourreau, Une initiative de la Chine sur la paix et la sécurité dans le monde tourne à l'affrontement à l'ONU, Le Monde, 22 février 2015
- Shanon Tiezzi, China's Vision for Modernizing the UN, The Diplomat, 25 février 2015